

## Bulletin électronique N° 26 / Août 2019

---

Madame, Monsieur, cher-es abonné-es

Voici le bulletin 26, juste prêt pour la rentrée. Nous vous avons concocté un bulletin qui s'inscrit dans la continuité : rien de fracassant, ni même de très nouveau dans le monde pénitentiaire. L'actualité illustre une fois de plus le décalage entre les bonnes intentions affirmées par les autorités et les réalités du terrain ; entre la baisse de la criminalité annoncée par les statistiques et l'augmentation des incarcérations ; entre le constat des difficultés qui empêchent le système d'atteindre ses objectifs principaux et l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour y remédier. On a cependant le sentiment d'assister à une prise de conscience des dysfonctionnements, qui s'exprime avec vigueur dans les parlements cantonaux ou fédéral, dans les médias ou dans les colloques spécialisés. Le compte-rendu que nous publions du congrès de la société suisse de criminologie en donne un exemple frappant : la réinsertion souffre fortement de la priorité accordée à la notion de dangerosité et à l'élimination des risques de récidive. Nous faisons également écho aux critiques toujours plus nombreuses qui se font entendre au sujet des mesures thérapeutiques et de leur durée, à la situation insatisfaisante qui caractérise la détention des femmes, ou à la place insuffisante accordée aux victimes d'infraction. Quelques alternatives sont évoquées dans ce bulletin, mais elles viennent de l'étranger. Par ailleurs la détention administrative, la situation des détenus LGBTI, la qualité et le financement des soins de santé trouvent place dans ce bulletin, ainsi que le cas particulier d'un détenu au parcours semé d'embûches. Après « la prison de l'intérieur » du bulletin 25, voici « A travers les barreaux », une rubrique ouverte à tous les détenus, ex-détenus, proches ou professionnels de l'encadrement qui peuvent documenter la vie quotidienne à l'intérieur des prisons.

Grâce à une petite équipe motivée, Infoprisons survit. C'est maintenant la question financière qui risque de nous mettre bientôt dans les difficultés. Nous disons donc un grand merci à nos lecteurs qui nous soutiennent financièrement et lançons un appel à tous les autres pour qu'ils alimentent, même modestement, notre CCP 12-649853-2

*Font partie du Groupe Infoprisons : Sylvie Arsever (pour la relecture et le travail des textes), Jean-Sébastien Blanc, Melody Bozinova, Lauriane Constanty, Michel Finazzi, Isabelle Gelin, David Giaouque, Karen Klaue, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Bertrand Trachsel, et François Zürcher, (responsable de l'édition électronique)*

*Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin ou si vous changez d'adresse mail, merci de nous en informer à l'adresse [bulletin@infoprisons.ch](mailto:bulletin@infoprisons.ch). Même adresse si vous avez des informations ou des commentaires à nous transmettre.*

---

### **Au sommaire :**

- **Prisons et système pénitentiaire**
- **Justice**
- **Santé**
- **Réinsertion**
- **Criminalité**
- **La prison sous surveillance**

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

---

Sous ce titre, nous présentons quelques brèves informations qui ont retenu notre attention dans les médias ou qui nous ont été transmises par des abonnés.

- **Plus d'un an après que quelques dizaines de détenus ont demandé - et obtenu- le départ du directeur des EPO, son successeur a été désigné : on lui souhaite bonne chance !**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **« Projet Innocence Suisse » : création d'une association pour combattre l'erreur judiciaire**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **L'affaire Légeret au Conseil national : « Comment est-il possible qu'un procureur refuse de recevoir un témoin clef? » a demandé la Conseillère nationale Isabelle Chevalley dans une interpellation. Un dossier pour l'association « Projet Innocence Suisse ?**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, éviter la prison en payant une réparation est devenu plus difficile pour les entreprises. Un obstacle aussi pour la justice restaurative ?**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Criminalité économique : les grandes entreprises condamnées à de fortes amendes peuvent-elles les déduire de leurs impôts ? La question se pose pour UBS après sa condamnation à Paris**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Des établissements pénitentiaires de plus petite taille et au cœur de la ville, c'est ce que propose un projet de quatre pays européens**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Cabale contre les juges : une initiative populaire demande qu'ils soient désignés par tirage au sort. Le peuple se prononcera**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **« La statistique policière de la criminalité reflète-t-elle suffisamment la réalité ? », demande une conseillère nationale dans une interpellation.**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))
- **Rapport d'activité 2018 de la Commission nationale pour la prévention de la torture (CNPT)**  
(Pour voir l'article : [cliquez ici](#))

### **Punir, une question de buts, de méthode, d'histoire - et de symboles**

Ancien directeur de l'administration pénitentiaire vaudoise (entre de nombreuses autres choses), André Vallotton fait le point dans un ouvrage publié ces jours sur l'exécution des sanctions. D'où vient la peine ? A quoi est-elle supposée servir ? Atteint-elle son but revendiqué de resocialisation et, si oui, à quelles conditions ? Peut-on d'ailleurs concilier les différents objectifs – rétribution, sécurité, réinsertion – de la détention ? Un tour d'horizon précieux et, inévitablement, un peu mélancolique.

*Plus : Sylvie Arsever ; août 2019 :*

[Présentation du livre d'André Vallotton : Introduction au monde de l'exécution des peines](#)

---

### **En prison, les LGBTI sont surexposés à la violence**

Membre de l'Association pour la prévention de la torture (APT), et accessoirement du Groupe Infoprisons, Jean-Sebastien Blanc se préoccupe notamment de la situation des détenus LGBTI. Il est l'auteur d'un guide pour sensibiliser les responsables des établissements et protéger ces détenus des discriminations et des mauvais traitements infligés en raison de leur orientation sexuelle.

*Plus : J.S.Blanc, [Présentation du guide](#)*

*Plus Fati Mansour : « [En prison, les LGBTI sont surexposés à la violence](#) » ; Interview de J.S. Banc ; Le Temps ; 27.04.19*

---

### **Femmes détenues : peu d'améliorations en vue.**

Infoprisons a plusieurs fois abordé la question des conditions de détention des femmes. [voir notamment : Infoprisons,( avril 2016), [La détention au féminin: marginalité et spécificités](#) ainsi que : Infoprisons, (février 2018), [La détention au féminin, entre honte et stigmatisation](#)]

Les inégalités de traitement ainsi que les carences constatées dans les équipements dès 2015, sont toujours actuelles en 2019. Mais les députés s'en émeuvent. Tant à Genève que dans le canton de Vaud, de même qu'en Valais et sans doute ailleurs, des postulats, interpellations et motions ont été déposées au Grand Conseil, émanant notamment de membres de la commission des visiteurs de prisons. Le point sur la situation.

*Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary; Infoprisons ; août 2019 :*

[Femmes détenues : peu d'améliorations en vue](#)

*Plus : Grand Conseil vaudois, avril 2019 : [Postulats Valérie Schwaar](#)*

---

### **L'Université de Lausanne se penche sur la situation des femmes détenues**

#### **Données et approches (IN)DISCIPLINEES de la recherche sur la détention des femmes**

Titre peut-être un peu compliqué pour le commun des mortels, mais contenu ma foi très intéressant puisqu'il concerne la spiritualité, la vie et les besoins de santé des femmes incarcérées dans le canton de Vaud.

*Plus: Isabelle Gelin, Infoprisons, août 2019 :*

[L'Université de Lausanne se penche sur la situation des femmes détenues](#)

## **Au Royaume-Uni, une prison œuvre pour et avec les familles**

Depuis une dizaine d'années, au Pays de Galles, une prison a mis en place un projet intéressant qui prévoit l'accompagnement non seulement des détenus, mais aussi de leurs familles. Infoprisons considère avec intérêt cette idée novatrice. En effet, un père incarcéré pendant 8 ou 12 ans, dont les enfants ont été conçus en prison (parloir intime), n'a jamais vécu avec sa famille. Certes il voit ses enfants 1h30 par semaine, mais après une longue détention, la vie de famille peut engendrer des craintes et des doutes, autant du côté de la mère, qui a dû tout gérer, que du père qui a tout à apprendre. Un accompagnement est un plus pour une bonne réinsertion sociale. Par mesure d'équité, pour éviter des tensions et des jalousies entre détenus, cet accompagnement devrait être proposé à tous les détenus et pas seulement aux pères.

*Plus : Cécile Marcel ; Observatoire des prisons, section française ; Mediapart ; 18.03.19.:*

« [Au Royaume-Uni, une prison œuvre pour et avec les familles](#) »

---

## **L'expérience des mères de détenus : l'incarcération comme rupture avec le passé, le présent et le futur de leur enfant**

L'incarcération n'a pas que des impacts sur la vie des détenus, mais aussi sur l'ensemble de leurs familles. Une étude québécoise s'intéresse à l'expérience des mères de détenus adultes. Cette étude relève que l'incarcération redéfinit le rôle de mère. L'investissement maternel semble être intensifié par la détention de l'enfant adulte qui présente de nouveaux besoins. Cet investissement joue un rôle actif dans la socialisation et le bien-être émotionnel des détenus. Les mères développent des stratégies et procèdent à des sacrifices importants pour minimiser les effets négatifs de la détention sur leurs enfants. Celles-ci sont souvent confrontées aux sentiments de culpabilité et de coresponsabilité. En conséquence, le concept de diminution des soins pour l'enfant adulte ne s'applique pas lorsque ce dernier se trouve en prison. Leurs efforts ne sont cependant pas reconnus. Les mères de détenus sont jugées sur la base des actes de leurs enfants par leur entourage qui remet en question leurs habilités d'être « bonnes mères ».

*Plus : « [Le rôle des mères de détenus, une maternité confrontée aux contraintes carcérales et aux attaques Sociales](#) » ; Sandra Lehalle et Mélissa Beaulieu ; Les proches de personnes judiciairisées : expériences humaines et connaissances carcérales ; Volume 52, numéro 1, printemps 2019*

---

## **Les détenus radicalisés dans les prisons suisses**

Une étude de l'Institut de la diversité et de la participation sociale à Zürich examine la question des détenus radicalisés. S'ils sont encore très peu représentés dans les prisons, certains établissements pénitentiaires ont cependant pris des dispositions particulières pour gérer ce type de population, notamment pour éviter l'influence que les détenus radicalisés peuvent avoir sur leurs codétenus : des placements stratégiques, des séparations, des « monitoring » de leur comportement et des partenariats avec les aumôniers musulmans qui aident à mieux comprendre la problématique. Selon les directeurs des prisons, ces mesures sont efficaces tant que cette population carcérale est peu nombreuse. Si son importance devait augmenter, le sujet mériterait une réflexion plus approfondie. Concernant la réinsertion, les directeurs de prison relèvent qu'ils sont confrontés à une population extrêmement méfiante, non seulement contre l'administration carcérale, mais aussi contre la société, ce qui constitue une difficulté supplémentaire. A cela s'ajoutent l'absence d'un plan de

probation en cas de libération, la longueur des détentions préventives et l'évaluation de la dangerosité, comme pour l'ensemble des détenus.

*Plus : Institut de la diversité et de la participation sociale; ["État des lieux et évolution de la radicalisation djihadiste en Suisse – actualisation d'une étude exploratoire assortie de recommandations pour la prévention et l'intervention"](#); rapport final; Juin 2019*

---

## **La détention administrative : mesure de pays riches contre les pauvres ?**

Le récent rapport (mai 2019) de la Commission Nationale de Prévention de la Torture (CNPT) sur le lieu de mesures de contrainte (LMC) de Granges (VS) et les réponses officielles fournies par le Canton du Valais montrent que la détention administrative n'est pas un souci premier des gouvernants. Elles laissent penser que notre pays riche enferme les pauvres en toute impunité.

Tour d'horizon des problèmes posés par ce régime de détention aux règles souvent méconnues...

*Plus : David Giaque; [Infoprisons, août 2019](#) ; [La détention administrative : mesure de riches contre les pays pauvres](#)*

---

## **À TRAVERS LES BARREAUX**

---

Infoprisons souhaite inaugurer une nouvelle rubrique pour raconter le quotidien des détenus, les difficultés et les plaisirs rencontrés, les visites ou les relations avec leurs proches. Sortir du silence pourrait permettre de faire connaître le milieu carcéral de l'intérieur aux personnes qui ignorent tout de ce monde si particulier et de mieux comprendre ce que vivent aussi bien les professionnels qui franchissent au quotidien le portail de la prison que les détenus et leur famille. Pour enrichir cette rubrique, nous faisons appel à toutes celles et ceux qui ont une expérience à partager, un vécu, une observation ou une remarque à nous les communiquer à l'adresse ci-dessus.

*Plus: Isabelle Gelin, [Infoprisons, août 2019](#) : [A travers les barreaux](#)*

---

## **REINSERTION**

---

### **La réhabilitation dans la société du « risque zéro » : du « nothing works » au « something works sometimes »**

Le Congrès du Groupe suisse de criminologie 2019 s'est déroulé à Interlaken de 6 au 8 mar, sur le thème de la réhabilitation, dans un contexte où les questions sécuritaires prennent de plus en plus de place. Leur augmentation significative est observée à l'ensemble des stades de la poursuite pénale, que ce soit avant, pendant et après le prononcé de la sanction pénale. Quelle place accorder alors à la réhabilitation dans le continuum pénal ? Comment la réhabilitation est-elle affectée par l'exigence sécuritaire ? Le Groupe Suisse de Criminologie a tenté de répondre à ces questions au

travers de quatre sujets : 1. Les principes fondamentaux de la réhabilitation ; 2. L'évaluation du risque comme moyen ou obstacle à la réinsertion ; 3. L'effet de désocialisation de la procédure pénale et la réhabilitation par la procédure pénale ; 4. La réinsertion par des nouvelles formes de sanctions.

*Plus : Melody Bozinova et Michel Finazzi ; Infoprison, août 2019 :*

[« La réhabilitation dans la société du risque zéro »](#)

---

## **La réinsertion, avec l'aide de Dieu ?**

A une époque où la préoccupation majeure des autorités pénitentiaires est d'éviter tout risque de récidive, qui sont les acteurs principaux de la réinsertion : les travailleurs sociaux ? Les agents de probation ? Les aumôniers ou Dieu lui-même ? Voici ce qu'en disent les principaux intéressés.

*Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary ; Infoprison, août 2019 :*

[« La réinsertion avec l'aide de Dieu ? »](#) ; extraits et synthèse de divers articles

---

## **JUSTICE**

---

### **Quand la prison tue l'espoir : le parcours douloureux d'un détenu lourdement condamné**

Le 12 février 2019, un détenu vaudois qu'Infoprison avait rencontré quelques temps plus tôt au pénitencier de Bellevue à Gorgier, comparait devant le Tribunal correctionnel d'Yverdon. Condamné en 2008 à cinq ans de prison en Angleterre, il a été condamné à l'internement sans être rejugé lorsqu'il a été transféré en Suisse en 2013. C'est donc après dix ans d'enfermement qu'il a pu pour la première fois s'expliquer devant un tribunal suisse, à qui il a demandé, avec l'aide de ses avocats, la levée de l'internement au profit d'une mesure thérapeutique en milieu ouvert. Espoir déçu...

*Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary et Bertrand Trachsel , Infoprison, août 2019:*

[« Quand la prison tue l'espoir : le parcours douloureux d'un détenu lourdement condamné »](#).

*Texte paru dans Le Courrier le 25.03.19*

---

### **Révision du code pénal entre 2001 et 2006: comment le parlement a brouillé les cartes**

Le processus législatif est loin d'être un long fleuve tranquille. Il est fait de concessions, de marchandages et de repentirs, au gré des circonstances ou des pressions exercées par des lobbies. D'une certaine manière, il est aléatoire. Les politicien-ne-s qui, dans la tiédeur calfeutrée des salles de commission, échaudent les lois seraient bien inspirés d'aller constater sur le terrain l'usage qui en est fait et de vérifier s'il correspond bien à ce qu'ils avaient compris des articles qu'ils ont votés. C'est particulièrement le cas pour les articles du code pénal concernant les mesures thérapeutiques et l'internement.

*Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, Infoprison, août 2019 :*

[Révision du code pénal : comment le parlement a brouillé les cartes](#)

## La place des victimes dans la justice

Pendant des décennies, le droit pénal s'est concentré sur les auteurs de crimes et de délits. Les victimes d'infraction n'y avaient que peu de place. Mais c'est peut-être en train de changer : les tribunaux subissent la pression émotionnelle des victimes et de l'opinion publique. La justice restaurative est un processus plus approprié pour apaiser leurs souffrances.

*Plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary ; Infoprisons ; août 2019 « [La place des victimes dans le justice](#) »  
Plus : Anne-Cécile Robert ; « [La justice transfigurée par les victimes](#) » ; Le Monde diplomatique / Le Courrier ; 03.05.19*

---

## La prise en charge judiciaire des délinquants souffrant de troubles psychiatriques, une alternative québécoise

Le 10<sup>ème</sup> Café Prison du 1<sup>er</sup> avril 2019 organisé par le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP) aborde les alternatives à l'emprisonnement pour les délinquants présentant des troubles mentaux. En se basant sur un exemple québécois qui vise l'augmentation des chances de réinsertion par l'évitement de la prison pour cette population, le GRAAP suscite la réflexion autour de la faisabilité d'une telle solution en Suisse.

*Plus : Melody Bozinova, Infoprisons – Café-prison, août 2019 :  
[La prise en charge judiciaire des délinquants souffrant de troubles psychiatriques, une alternative québécoise](#)*

---

## SANTÉ

---

### Santé : les soins doivent être gratuits en prison

L'exécution des peines étant de la compétence des cantons, les détenus ne sont pas tous traités de la même manière pour ce qui concerne l'assurance maladie et le paiement des soins de santé. Une directive des cantons latins prévoit une participation financière des détenus. Le Dr Wolff, chef de service pénitentiaire des HUG s'en inquiète.

*Plus : « [Les soins doivent être gratuits en prison](#) » ; Fati Mansour, interview du Dr Wolff ; Le Temps ; 22.03.19*

---

### Santé : « Les maux de la prison »

Deux témoignages de l'intérieur des prisons, l'un d'un détenu, l'autre d'une femme médecin donnent une image sombre de la santé physique et psychique de ceux qui y sont enfermés. Quelques extraits de ces deux textes publiés par l'Observatoire internationale des prisons, section française (Mediapart ; sept. 2018) et par le journal La Croix (sept. 2018).

Voir aussi à ce sujet, sur le site Infoprisons : [Dossier de la revue Spectra \(2012\)](#) ; ainsi que [L'interpellation Mazzone au Conseil national et la réponses du Conseil fédéral](#)

## CRIMINALITÉ

---

### **Criminalité 2018 en baisse selon les statistiques policières suisses**

Les statistiques policières au niveau national publiées chaque année depuis 2009 démontrent une baisse de l'ensemble des infractions selon le Code pénal. Les délits contre le patrimoine (vol, cambriolage, etc.) sont toujours les plus fréquents, suivis par les délits contre la liberté et contre l'intégrité corporelle. Les infractions graves (homicide, lésion corporelle graves, viols, etc.) sont en légère diminution. En revanche, on note une augmentation de presque 9% des violences domestiques. Bien que les infractions contre l'intégrité sexuelle ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble des infractions, les corps de police observent une augmentation par rapport à l'année précédente. Les cantons les plus concernés par les infractions selon le Code pénal sont les cantons romands, Berne et Zürich, ainsi que le Tessin. Ces données policières portent aussi sur les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers (LEtr).

Plus : [Statistique policière de la criminalité \(SPC\)](#); Rapport annuel 2018 des infractions enregistrées par la police; Office fédéral de la statistique.

---

### **Face à la détention, les Européens ne sont pas égaux montrent les statistiques**

Le rapport SPACE ou Statistiques Pénales Annuelles du Conseil de l'Europe publié chaque année par l'Université de Lausanne regroupe les données pénitentiaires de 47 pays européens. Cet article présente les principaux résultats du dernier rapport SPACE (2018) en comparant la Suisse avec les autres pays membres du Conseil de l'Europe.

Plus : Melody Bozinova ; *Infoprison*, août 2019 : « [Face à la détention, les Européens ne sont pas égaux](#) »

---